



**Emmanuelle WARGON, secrétaire d'Etat auprès
du ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire**

Le vendredi 7 décembre 2018

Communiqué de presse

**Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat,
ministre de la transition écologique et solidaire,
a réuni ce jour les représentants d'EDF, d'UNIPER
et des préfets des quatre départements
où sont installées les centrales à charbon.**

Cette réunion avait pour objet d'échanger sur les annonces du Président de la République à l'occasion de son discours du 27 novembre, ainsi que sur les conséquences de la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui confirme l'objectif d'une fermeture des centrales à charbon d'ici 2022.

Elle a permis de poser les bases d'un travail collectif centré sur la prise en compte des spécificités de chacun des quatre sites et l'avenir des territoires concernés. Ce travail sera conduit en lien étroit avec les deux opérateurs, au plus près du terrain et avec toutes les parties intéressées, y compris les partenaires sociaux, pour permettre de construire un avenir à chacun de ces bassins d'emplois.

Afin de coordonner cette démarche au sein des services de l'État, le Gouvernement a décidé de nommer un délégué à l'avenir des territoires de centrales à charbon, qui pilotera la démarche et la concertation. Le mois de décembre sera consacré à l'analyse des spécificités de chaque site et des enjeux sociaux, puis dès le mois de janvier, des réunions seront organisées pour préparer ces démarches territoriales. Elles permettront d'en préciser les parties prenantes, le contenu et le calendrier.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 30
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)

